



1 - Actualité nationale et internationale

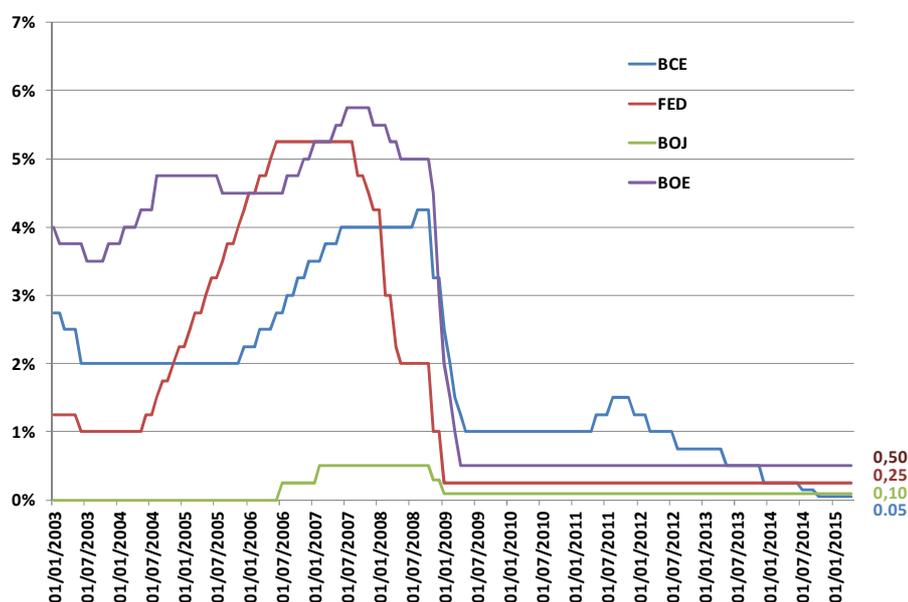
Lettre introductive au Rapport annuel de la Banque de France

Dans sa lettre introductive au Rapport annuel de la Banque de France adressée le 4 mai 2015 au Président de la République, au Président du Sénat et au Président de l'Assemblée nationale, Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France estime que « l'économie française va mieux » mais que « fondamentalement, (elle) ne va pas assez bien ». Il explique que « la croissance potentielle reste anormalement faible et la croissance effective insuffisante pour ramener l'économie à un niveau plus proche du plein emploi » et plaide pour une accélération des réformes dans un contexte conjoncturel favorable, dû notamment à la baisse des prix du pétrole et à la dépréciation de l'euro : « La baisse des prix du pétrole, qui soutient le pouvoir d'achat, et la dépréciation de l'euro, qui favorise les exportations, pourraient apporter un demi-point de croissance sur chacune des années 2015 et 2016 ». Christian Noyer souligne aussi qu'« à près de 57 % du PIB, les dépenses publiques françaises sont désormais les plus élevées de tous les grands pays développés ». Des « transformations profondes sont nécessaires dans la conception et la mise en œuvre des politiques, voire des institutions publiques ». Et de citer en exemple « la situation des régimes de retraite » qu'il convient de mettre à l'équilibre afin que cette « dette sociale » ne soit pas « transférée aux générations futures », ou bien la réforme territoriale qui par un « empilement de structures [...] nuit à l'efficacité et à la responsabilité de l'action publique et engendre des surcoûts ». Il constate par ailleurs « un coût du travail trop dynamique » qui conduit « à la dégradation de la compétitivité hors coûts » et appelle à une remise à plat des règles de revalorisation du Smic. Le gouverneur souligne également que le mécanisme de diffusion de la baisse des taux est en partie entravé, en France, par la rigidité des taux de l'épargne réglementée, dont le niveau élevé constitue une anomalie unique dans la zone euro. « La réticence à les ajuster équivaut à contrarier les effets positifs de la politique monétaire », estime-t-il.

Lettre introductive au Rapport annuel de la Banque de France :

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/publications/rapport-annuel-2014/Rapport-annuel-2014-lettre-introductive-version-fr.pdf

Taux directeur des principales banques centrales



Chômage

France : hausse du nombre de chômeurs de catégorie A

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A s'établit à 3 509 800 en France métropolitaine fin mars 2015. Ce nombre augmente par rapport à la fin février 2015 (+0,4 %, soit +15 400). Sur un an, il croît de 4,9 %.

Europe : stabilité du chômage en ZE19 et UE28

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,3 % en mars 2015, stable par rapport à février 2015 mais en baisse par rapport au taux de 11,7 % de mars 2014. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,8 % en mars 2015, stable par rapport à février 2015 mais en baisse par rapport au taux de 10,4 % de mars 2014. Eurostat estime qu'en mars 2015, 23,748 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,105 millions dans la zone euro. Par rapport à février 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 75 000 dans l'UE28 et de 36 000 dans la zone euro. Comparé à mars 2014, le chômage a baissé de 1,523 million de personnes dans l'UE28 et de 679 000 dans la zone euro. Parmi les États de l'UE 28, le taux de chômage le plus faible en mars 2015 a été enregistré en Allemagne (4,7 %), et les plus élevés en Grèce (25,7 % en janvier 2015) et en Espagne (23,0 %).

Inflation

Zone euro : inflation nulle

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 0,0 % en avril 2015, contre -0,1 % au mois de mars selon une estimation rapide publiée par Eurostat. S'agissant des principales composantes de l'inflation de la zone euro, les services (0,9 %, contre 1,0 % en mars) et l'alimentation, boissons alcoolisées & tabac (0,9 %, contre 0,6 % en mars) devraient connaître les taux annuels les plus élevés en avril, suivis des biens industriels hors énergie (0,1 %, contre 0,0 % en mars) et de l'énergie (-5,8 %, contre -6,0 % en mars).

France : légère augmentation

En avril 2015, les prix à la consommation augmentent légèrement (+0,1 % après +0,7 % en mars). Sur un an, ils s'accroissent également de 0,1 %, après trois mois consécutifs de baisse (-0,1 % en mars, -0,3 % en février et -0,4 % en janvier).

Surendettement

Diminution des saisines des commissions de surendettement

Le nombre de saisines des commissions de surendettement a diminué de 7,7 % au premier trimestre 2015 par rapport aux trois premiers mois 2014 (57 869 dossiers contre 62 706 dossiers) selon la Banque de France.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/2015-03-statistiques-surendettement.pdf

Chine

Baisse des taux directeurs

La Banque populaire de Chine (PBOC) a annoncé qu'elle abaissait de 25 points de base ses principaux taux directeurs, à 5,1% pour le taux d'emprunt à un an, et à 2,25% pour le taux de dépôt. Il s'agit de la troisième baisse de taux en moins de six mois, décidée en raison du ralentissement marqué de l'économie.

Actualité législative

Arrêté du 6 mai 2015 portant nomination au conseil de surveillance de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=52C055020473B00619AE29109A8CB7A6.tpdila19v_1?cidTexte=JORFTEXT000030561056&categorieLien=id

Décret n° 2015-460 du 22 avril 2015 relatif à la remise de la fiche standardisée d'information mentionnée à l'article L. 312-6-2 du code de la consommation :

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=B3D96AC9CC3A39BEB1E2E0F8547BFE4D.tpdila16v_1?cidTexte=JORFTEXT000030515984&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCO000030515799

Arrêté du 29 avril 2015 précisant le format et le contenu de la fiche standardisée d'information relative à l'assurance ayant pour objet le remboursement d'un prêt :

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=9BE89551CCFCA7438C4C5B27101FE07C.tpdila17v_1?cidTexte=JORFTEXT000030555752&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCO000030555659

2 – Actualité régionale

Rapport du Fonds monétaire international sur l'économie du Royaume des îles Tonga

Le Fonds monétaire international (FMI) a publié le 30 avril dernier un rapport sur le développement économique des îles Tonga. Selon l'organisation internationale, le pays devrait enregistrer une croissance économique modérée au cours des prochaines années, après avoir connu une contraction de celle-ci en 2012 et 2013. Les travaux de reconstruction des îles après le passage du cyclone Ian en 2014 et l'organisation des Jeux du Pacifique, qui s'y tiendront en 2019, devraient contribuer à stimuler la croissance économique du pays à moyen terme dans un contexte d'inflation faible. Le FMI préconise d'améliorer le climat des affaires pour favoriser le développement du secteur privé et accroître le potentiel de croissance du Royaume. Le rapport inclut une liste de préconisations en matière de politique économique, notamment fiscale, qui, si elles sont mises en œuvre, permettront au pays de bénéficier d'un niveau de croissance plus élevé à long terme.

Premier forum national des investisseurs sur les énergies renouvelables aux îles Fidji

Plus de 70 acteurs économiques des îles Fidji étaient réunis le 7 avril dernier à Suva, la capitale du pays, à l'occasion du premier forum national des investisseurs sur les énergies renouvelables. Organisé par le ministère de l'énergie, en collaboration avec le Programme de Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), ce forum a permis aux différentes parties prenantes d'échanger sur les possibilités d'investissement du pays dans les énergies renouvelables. Le réseau électrique de Fidji a besoin d'être rénové en grande partie au cours de la prochaine décennie, ce qui nécessite de lourds investissements que le seul secteur public ne pourra entièrement financer. L'opportunité d'orienter le secteur énergétique vers les énergies renouvelables pourrait donc permettre d'attirer de nouveaux investisseurs privés tout en permettant au pays de réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

3 – Brèves locales

Attribution du marché du réseau de téléphonie mobile

Notifié en décembre 2014, le marché de la fourniture, de l'installation et de la maintenance d'un réseau de téléphonie mobile à Wallis-et-Futuna a été attribué le 17 avril dernier à la société néo-calédonienne Intelia, représentant exclusif d'Ericsson. Selon le service des Postes et télécommunications (SPT), l'installation des équipements devrait débuter en septembre, l'objectif étant de rendre le réseau de téléphonie mobile opérationnel avant la fin de l'année 2015. Pour mémoire, le coût total de la mise en place du réseau est estimé à 786 millions de F CFP. Dans le cadre de l'exploitation du réseau sur les deux îles, le SPT prévoit de recruter sept personnes : un chef de centre à Wallis, deux techniciens pour la transmission, deux techniciens pour le cœur de réseau et enfin deux commerciaux. Le SPT espère pouvoir proposer des tarifs au moins aussi compétitifs que ceux appliqués en Nouvelle-Calédonie actuellement. À la fin du mois d'avril, des agents du SPT et de la société Intelia se sont déplacés sur l'île de Futuna pour repérer l'emplacement des futures antennes et évaluer l'ampleur des travaux à prévoir.

Plus de 11 millions de F CFP récoltés par le comité Solidarité Vanuatu

Un comité dénommé *Solidarité Vanuatu* a été créé fin mars à Wallis-et-Futuna pour venir en aide à la population du Vanuatu, suite au passage du cyclone *Pam* qui a dévasté l'archipel le 13 mars dernier. Plus de 11 millions de F CFP ont été récoltés auprès de la population de l'archipel. Ces fonds seront prochainement confiés au Secours catholique de la Nouvelle-Calédonie et serviront en priorité à la reconstruction des écoles endommagées par le cyclone. Selon les derniers bilans, 13 individus ont trouvé la mort lors du passage de la dépression tropicale et 98 000 personnes ont perdu leur logement. Le risque d'une crise alimentaire reste très important dans un pays où plus de 90 % des récoltes ont été détruites et où près de 70 % de la population dépend de l'agriculture. L'accès à l'eau potable est également un problème majeur, de nombreux réservoirs et cuves utilisés pour le captage de l'eau ayant été détruits.

Vers une autorisation des casinos embarqués sur les navires immatriculés à Wallis-et-Futuna

Le 29 avril dernier, la ministre des Outre-mer, Mme George PAU-LANGEVIN, a présenté en Conseil des ministres son projet de loi relatif à la modernisation de l'Outre-mer. Ce projet, qui rassemble des mesures applicables à l'ensemble de l'Outre-mer et d'autres spécifiques à certaines collectivités, prévoit notamment d'autoriser l'exploitation de casinos embarqués sur des navires immatriculés au registre de Mata'Utu. Cette mesure fait suite à l'intervention de M. Robert LAUFOAULU, sénateur de Wallis-et-Futuna, le 5 février 2014 au Sénat : il avait alors interrogé le ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la volonté du gouvernement de consolider le registre de Wallis-et-Futuna et sur le fait qu'actuellement, les casinos embarqués sont interdits sur les bateaux immatriculés à Mata'Utu ce qui pénalise le registre de l'archipel. Pour mémoire, le port d'immatriculation de Mata'Utu est, après le Registre International Français (RIF) à Marseille, le second registre de navires battant pavillon français et armés au commerce international. Une immatriculation à Wallis-et-Futuna présente plusieurs avantages. Elle permet notamment au navire et à son équipage de bénéficier du régime douanier et fiscal local du Territoire. Les taxes annuelles de francisation et d'immatriculation à acquitter par les armateurs sont relativement faibles (de 1,8 à 54,5 millions de F CFP selon le tonnage). Actuellement, sept bateaux, exclusivement des navires de croisière, sont immatriculés à Wallis-et-Futuna. En 2014, les taxes de francisation prélevées sur ces navires se sont élevées à 3,9 millions de F CFP.

Des ajustements apportés au dispositif de continuité territoriale

L'aide à la continuité territoriale s'adresse aux personnes résidant en Outre-mer et souhaitant se déplacer en France métropolitaine. Il s'agit d'un service public visant à renforcer la cohésion entre les territoires français, par la prise en charge d'une partie du coût du billet d'avion pour la métropole. Les résidents de Wallis-et-Futuna peuvent bénéficier de cette aide à condition que le revenu annuel de leur foyer soit inférieur à 1,68 millions de F CFP. Dans un contexte de restriction budgétaire, des ajustements au dispositif de continuité territoriale ont été apportés par décret le 13 février dernier. Désormais, l'aide ne peut être accordée qu'une fois tous les trois ans et doit être octroyée avant de réserver le titre de transport. Son montant a été diminué de moitié et s'élève désormais à 20 286 F CFP. L'aide reste néanmoins majorée à 66 826 F CFP pour les individus dont le revenu annuel du foyer est inférieur à 1 million de F CFP. De nouvelles mesures ont par ailleurs été prises au bénéfice des parents accompagnant leur enfant évacué sanitaire. Le nouveau dispositif est entré en vigueur le 24 février dernier.

Publications

L'IEOM vient de publier l'Observatoire des tarifs bancaires en vigueur au 1^{er} avril 2015 dans les COM du Pacifique. Ce rapport est téléchargeable sur notre site Internet :

<http://www.ieom.fr/ieom/publications/observatoire-des-tarifs-bancaires/>

La Note expresse « L'économie de Wallis-et-Futuna en 2014 » vient également de paraître. Elle est téléchargeable sur notre site Internet à l'adresse suivante :

http://www.ieom.fr/IMG/pdf/ne155_portrait_synthese_2014_wallis.pdf

Comment s'abonner aux publications de l'IEOM ?

Vous avez la possibilité de vous abonner en ligne à nos publications. Vous serez ainsi informé par mail de toute nouvelle publication de l'IEOM, dès sa mise en ligne. Un lien direct vous sera également communiqué pour accéder au document. Pour vous abonner, connectez-vous sur notre site Internet, à l'adresse suivante :

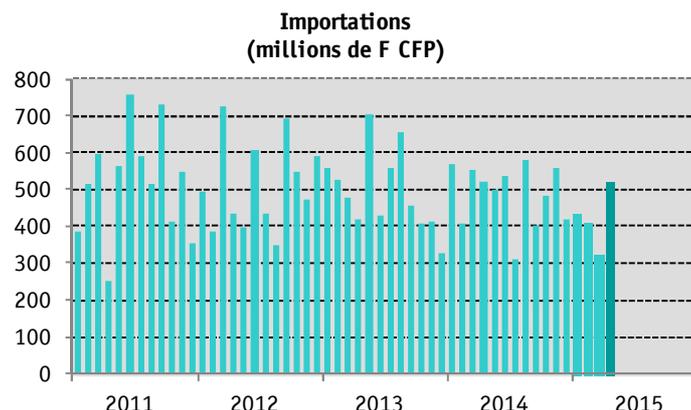
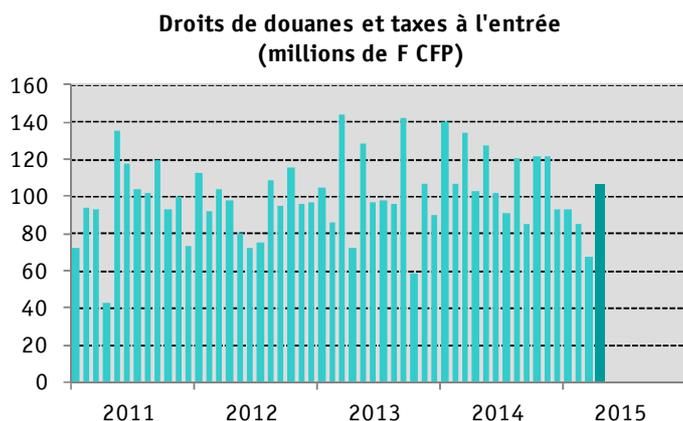
<http://www.ieom.fr/wallis-et-futuna/abonnement-aux-publications/>

4 – Les indicateurs de référence

			Données brutes	▲ / mois	▲ / an
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)	1T 15		116,62	-	-0,2%
SMIG mensuel en XPF	avr-15		90 000	-	1,0%
Nombre d'emplois salariés	juin-14		2 078	-	-3,6%
Échanges extérieurs (millions de XPF)					
Importations	mensuelles	avr-15	523	62,5%	0,3%
	cumulées	avr-15	1 687	-	-17,8%
Droits de douanes + taxes à l'entrée	mensuels	avr-15	107	59,1%	4,0%
	cumulés	avr-15	352	-	-27,2%
Taxes intérieures de consommation	mensuelles	avr-15	49	56,3%	56,3%
	cumulées	avr-15	155	-	-1,3%

SECTEURS D'ACTIVITÉ			Données brutes	▲ / mois	▲ / an
Énergie					
Production brute d'électricité (milliers de kWh)	trimestriel	mars-15	1 695	14,6%	4,8%
Consommation de gazole (milliers de litres)	trimestriel	mars-15	660	19,3%	12,9%
Consommation d'essence (milliers de litres)	trimestriel	mars-15	145	22,3%	-5,1%
Transports					
Nombre de passagers en vols commerciaux extérieurs	mensuel	avr-15	2 413	35,9%	9,7%
	cumulé	avr-15	9 826	-	11,0%
Nombre de passagers vols domestiques	mensuel	avr-15	1 160	50,3%	-16,2%
	cumulé	avr-15	4 344	-	0,3%
Touchées de navires de marchandises	mensuelles	avr-15	2	0,0%	0,0%
	cumulées	avr-15	10	-	-16,7%
Nombre d'immatriculations de véhicules neufs	mensuel	avr-15	14	180,0%	-48,1%

Sources : STSEE, CPSWF, Douanes, Administration supérieure, EEWf, SWAFEPF, Aviation civile

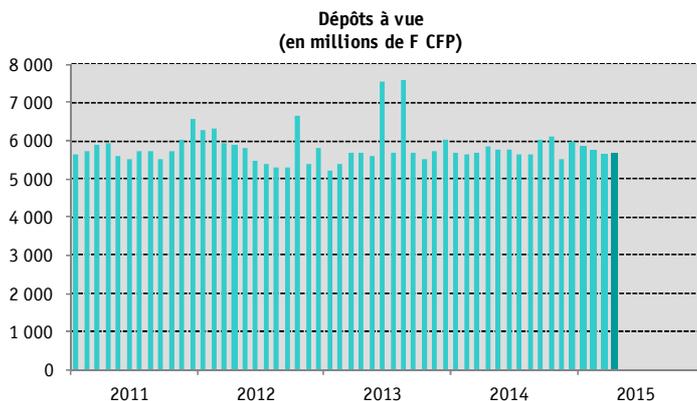
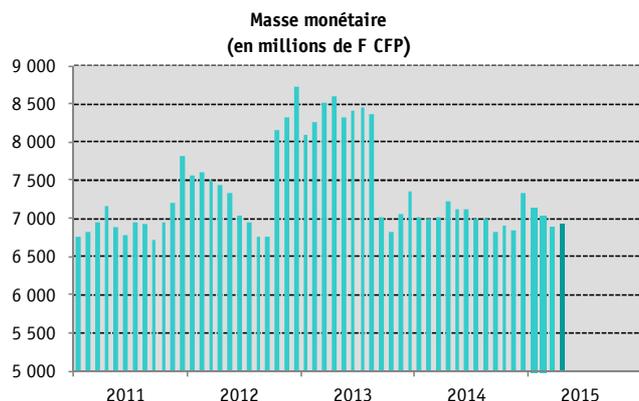


5 – Activités de l'Institut et suivi de place

Masse Monétaire

Baisse de la masse monétaire sur l'année

en millions de F CFP	avr-14	mars-15	avr-15	▲ / mois	▲ / an
Circulation fiduciaire	2 101	2 022	2 074	2,6%	-1,3%
Dépôts à vue	3 762	3 614	3 606	-0,2%	-4,1%
Total M1	5 864	5 636	5 681	0,8%	-3,1%
M2-M1	531	439	438	-0,2%	-17,6%
Total M3	7 215	6 885	6 928	0,6%	-4,0%

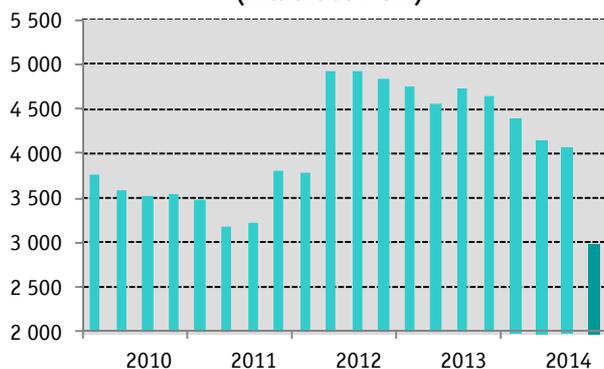


Concours de caractère bancaire

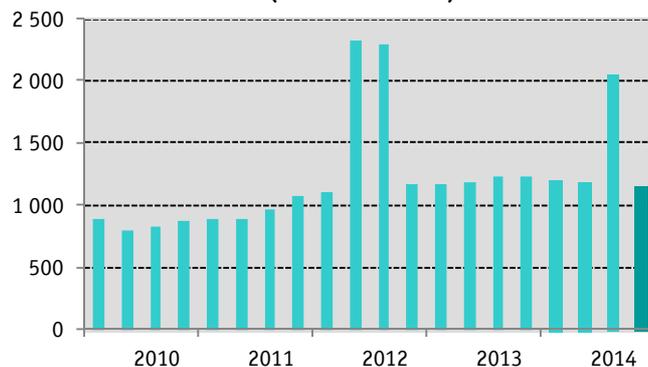
Recul de l'encours des crédits suite au remboursement anticipé d'importants crédits

en millions de F CFP	déc-12	déc-13	déc-14	▲/an
Crédits de trésorerie	1 168	1 228	1 148	-6,5%
Crédits à l'équipement	2 366	2 189	960	-56,1%
Crédits à l'habitat	498	398	235	-40,9%
Autres crédits	324	349	199	-43,0%
Total encours sain	4 356	4 164	2 542	-38,9%
Créances douteuses brutes	484	469	438	-6,6%
Total encours brut	4 839	4 633	2 980	-35,7%

Encours de crédits bruts
(millions de F CFP)



Encours de crédits de trésorerie
(millions de F CFP)

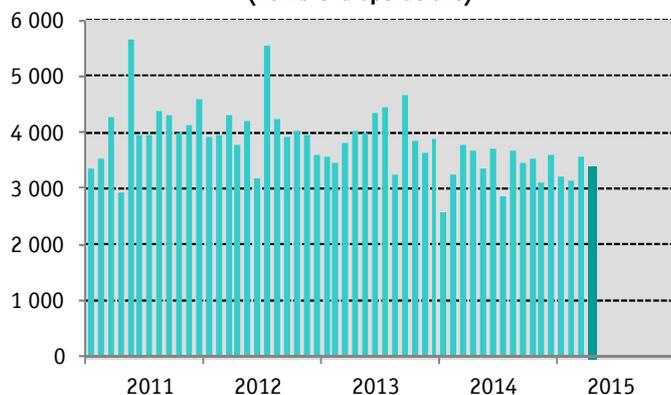


Compensation

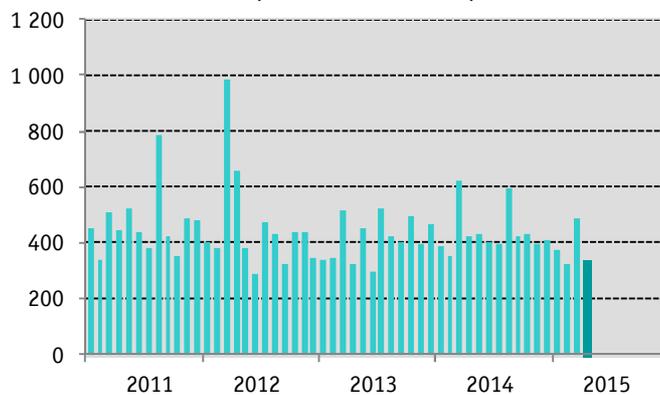
Diminution en nombre et en valeur des opérations de compensation en avril

	avr-14	mars-15	avr-15	cumul 2015	▲/mois	▲/an
Compensation (en nbre)	3 652	3 554	3 372	13 295	-5,1%	-7,7%
Compensation (en millions de CFP)	423	487	341	1 531	-29,9%	-19,3%

En volume
(nombre d'opérations)



En valeur
(en millions de F CFP)



Incidents bancaires

Progression du nombre d'incidents de paiement sur chèque sur l'année

en nombre	avr-14	mars-15	avr-15	cumul 2015	▲/mois	▲/an
Incidents de paiement sur chèque	43	55	53	261	-3,6%	23,3%
Retraits de cartes bancaires	3	0	0	0	-	-100,0%

Interdits bancaires

Baisse du nombre de personnes en situation d'interdits bancaires

en nombre	avr-14	mars-15	avr-15	▲/mois	▲/an
Interdits bancaires en fin de mois	334	318	316	-0,6%	-5,4%
- dont personnes physiques	321	302	300	-0,7%	-6,5%
- dont personnes morales	13	16	16	0,0%	23,1%

Stagnation du nombre de cotes valides

en nombre	avr-14	mars-15	avr-15	▲/mois	▲/an
Cotes valides	48	48	48	0,0%	0,0%
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	16	17	17	0,0%	6,3%

6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2014	2015	▲/an
Indicateurs économiques				
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)	1T	116,82	116,62	-0,2%
Entreprises				
personnes morales en interdiction bancaire (nb)	avril	13	16	23,1%
importations de biens d'équipement (M XPF)	avril	285	242	-15,2%
importations de véhicules utilitaires (M XPF)	avril	53	20	-62,5%
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	avril	36	26	-27,8%
Ménages				
emploi salarié (nb)	juin	2 078	-	-
dont secteur privé	juin	828	-	-
dont secteur public	juin	1 250	-	-
montant horaire du Salaire minimum garanti (XPF)	avril	528	533	1,0%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)	avril	321	300	-6,5%
décision retrait cartes bancaires (nb)	avril	8	0	-100,0%
incidents paiements sur chèques (nb)	avril	272	261	-4,0%
importations de produits alimentaires (M XPF)	avril	525	459	-12,6%
importations de biens de consommation courante (M XPF)	avril	287	273	-4,8%
importations de véhicules de tourisme (M XPF)	avril	126	87	-31,2%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)	avril	38	26	-31,6%
Échanges extérieurs en millions de XPF				
importations	avril	2 054	1 687	-17,8%
exportations	avril	-	-	-
recettes douanières	avril	646	512	-20,8%
dont droits de douanes + taxes à l'entrée	avril	484	352	-27,2%
dont taxes intérieures de consommation	avril	157	155	-1,3%
Indicateurs financiers				
La masse monétaire en millions de XPF				
Dépôts à vue	avril	3 762	3 606	-4,1%
M1	avril	5 864	5 681	-3,1%
M2	avril	6 395	6 118	-4,3%
Dépôts à terme	avril	820	810	-1,3%
M3	avril	7 215	6 928	-4,0%
Ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues				
Ménages	décembre	1 355	-	-
<i>dont crédits à la consommation</i>	décembre	1 166	-	-
<i>dont crédits à l'habitat</i>	décembre	190	-	-
Entreprises	décembre	884	-	-
<i>dont crédits d'exploitation</i>	décembre	54	-	-
<i>dont crédits d'investissement</i>	décembre	672	-	-
Collectivités locales	décembre	288	-	-
Autres agents et CCB non ventilés	décembre	16	-	-
créances douteuses brutes	décembre	438	-	-
taux de créances douteuses	décembre	14,7%	-	-
Ensemble des actifs financiers				
Ménages	décembre	2 874	-	-
<i>dont assurances-vie</i>	décembre	1 073	-	-
Sociétés	décembre	2 169	-	-
Autres agents	décembre	2 116	-	-

7 – Les taux

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	0,05%	10/09/2014
taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicable aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	14/04/2014	0,00%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	05/01/2015	0,05%	2,80%
taux de la facilité de prêt marginal	05/01/2015	0,30%	
taux de l'escompte de chèques	05/01/2015	0,30%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois

	30/04/2015	30/03/2015	Var. M-1
EONIA	-0,0270%	0,0500%	- 0,077 pt
EURIBOR 1 mois	-0,0400%	-0,0150%	- 0,025 pt
EURIBOR 3 mois	-0,0050%	0,0190%	- 0,024 pt
EURIBOR 6 mois	0,0640%	0,0870%	- 0,023 pt
EURIBOR 12 mois	0,1710%	0,1980%	- 0,027 pt

taux d'intérêt en moyenne mensuelle

	avr.-15	mars-15	Var. M-1
TMO	0,6600%	0,7600%	- 0,100 pt
TME	0,4600%	0,5600%	- 0,100 pt

taux de base bancaire

banques métropolitaines	taux	date d'effet
	6,60%	15/10/2001

taux d'intérêt légal 2015

créances des personnes physiques (hors besoins professionnels)	taux	JORF
	4,06%	27/12/2014
autres cas	0,93%	

Définitions

EONIA: Euro OverNight Index Average
EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate
TMO : taux moyen des obligations publiques
TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme

taux des euro-monnaies

devise	USD			JPY			GBP		
	30/04/2015	31/03/2015	27/02/2015	30/04/2015	31/03/2015	27/02/2015	30/04/2015	31/03/2015	27/02/2015
taux JJ	0,125%	0,085%	0,150%	nd	nd	nd	0,520%	0,480%	0,520%
3 mois	0,430%	0,325%	0,430%	nd	nd	nd	0,650%	0,770%	0,650%
10 ans emprunts phares	2,100%	1,940%	2,020%	0,340%	0,400%	0,340%	1,870%	1,560%	1,770%

TAUX DE L'USURE (seuils applicables au 1er avril 2015)

<u>Crédits aux particuliers</u>	Seuils de l'usure	<u>Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</u>	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,57%
Prêts à taux fixe	4,49%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,01%
Prêts à taux variable	4,09%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,76%
Prêts-relais	4,73%	Découverts en compte	13,28%
Autres prêts		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,87%
Prêts d'un montant inférieur à 357 995 XPF	20,23%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant compris entre 357 995 XPF et 715 990 XPF	14,15%	Découverts en compte	13,28%
Prêts d'un montant supérieur à 715 990 XPF	9,04%		

(1) y compris commission du plus fort découvert

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	106,4037	1 NZD/XPF	81,0292	1 HKD/XPF	13,7281	1 GBP/XPF	164,2105	
100 JPY/XPF	89,5481	1 AUD/XPF	84,2679	1 SGD/XPF	80,5479	100 VUV/XPF	101,3401	1 FJD/XPF	52,0123